



HALTE À
L'OBSOLESCENCE
PROGRAMMÉE

2022

Rapport d'activité

Qui sommes -nous ?

L'association Halte à l'obsolescence programmée, reconnue comme association nationale de protection de l'environnement, lutte contre toutes les formes d'obsolescence programmée. Créée en 2015 à la suite de l'entrée en vigueur en France du délit d'obsolescence programmée, trois piliers structurent aujourd'hui son action : la sensibilisation du grand public, le plaidoyer auprès des institutions à des fins d'orientation législative, et l'accompagnement des entreprises volontaires dans une dynamique de concertation et d'échanges de bonnes pratiques.

En 2022, l'association a sensibilisé les citoyens partout à travers la France, et même à l'étranger, via des conférences, tables-rondes, outils ludiques et des conseils pratiques pour s'informer et participer à l'allongement de la durée de vie de nos produits. Deux temps forts ont rythmé ce travail de sensibilisation : le Forum de la Durabilité en novembre et le lancement du média en ligne Produits Durables. En plus du Forum, HOP a organisé deux autres événements, reprenant de plus belle les interventions physiques après plusieurs années impactées par le Covid.

L'action de HOP s'appuie parallèlement sur son plaidoyer qui agit comme un véritable levier auprès des pouvoirs publics pour promouvoir un cadre légal plus ambitieux pour pousser l'ensemble des acteurs économiques à prendre le chemin de la durabilité. Ces grands combats législatifs et réglementaires, comme les indices de réparabilité et de durabilité, ou encore le bonus réparation, ont pour visée de promouvoir un cadre systémique, cohérent et vertueux.

HOP vise aussi à infuser les bonnes pratiques dans les rouages de l'économie. Le Club de la Durabilité, le réseau des entreprises volontaires, qu'elle anime, a intensifié son action en faveur de modèles économiques plus vertueux et s'est élargi à de nouveaux membres. L'Institut de la Durabilité, lancé fin 2021 par HOP, a pour sa part poursuivi son développement et proposé une offre de masterclass qui ont rythmé l'année de l'association.

Enfin, sept ans après sa fondation, c'est toujours la même énergie qui anime HOP dans les luttes qui l'ont vu naître. Son combat n'est possible que grâce à la communauté soudée de bénévoles marchant en tandem avec l'équipe permanente qui la compose et dont l'implication ne se dément pas au fil des années.

Séminaire à La Boucle, Bègles (Bordeaux), septembre 2022. Crédits : HOP



Pour HOP, l'année 2022 a été celle de la mise en œuvre des fondations d'un édifice, celui d'un changement sociétal vers l'économie circulaire pour des produits durables et réparables. Celle de la mise en œuvre des avancées législatives obtenues au cours des 7 dernières années, notamment dans la Loi AGECE de 2020. L'indice de réparabilité, d'abord, pour lequel l'association s'est mobilisée tout au long de l'année en publiant un rapport d'enquête inédit en mars, mais aussi en participant aux groupes de travail pour son élargissement à de nouveaux produits et, enfin, en organisant l'opération "Où est l'indice ?" en novembre pour dénoncer les distributeurs qui ne respectent pas leur obligation d'affichage. C'est d'ailleurs à la suite de cette action que la Secrétaire d'Etat en charge de l'écologie, Bérangère Couillard, a annoncé une grande enquête en 2023 sur le sujet. Parmi les victoires obtenues dans la Loi AGECE, il y a aussi le bonus réparation entré en vigueur en décembre, une mesure sociale et environnementale défendue par HOP de longue date, dont l'association a suivi les modalités de mise en œuvre pilotées par les éco-organismes. Pour HOP, il a aussi été question de tester le droit, en particulier les nouveaux délits obtenus - comme la nouvelle définition du délit d'obsolescence programmée et les délits plus spécifiques d'entraves à la réparation - en portant plainte, une nouvelle fois, contre Apple. Cette fois-ci HOP vise spécifiquement la pratique de la sérialisation dont on risque d'entendre de plus en plus parler à l'avenir tant elle semble se développer à de nombreuses filières.

Tout au long de 2022, HOP a exercé un contrôle citoyen des avancées et a mis la pression sur le gouvernement pour s'assurer de leur bonne exécution afin de transformer le réel. 2022, année d'élections présidentielles et législatives, a été l'occasion pour l'association de pousser les décideurs politiques à s'engager pour la durabilité des produits, que ce soit à l'échelle locale, nationale ou européenne. De belles promesses nous ont été faites, maintenant il faut qu'elles se traduisent en réalité.

Cette volonté de changer le monde n'est pas l'apanage de notre association. En 2022, la société civile exige et invente des solutions concrètes pour un monde durable et résilient. Nous avons pu le constater au cours de la quarantaine d'événements auxquels nous avons participé, et notamment pendant le Forum de la Durabilité que nous avons organisé en novembre à l'Académie du Climat, réunissant 450 participants et une cinquantaine d'intervenants de haut niveau.

HOP participe à armer les consommateurs pour programmer la durabilité, c'est ce que nous avons fait avec le lancement de notre guide pratique Produits Durables. Mais chacun doit jouer son rôle, et c'est aussi aux décideurs politiques et économiques de s'engager pour des produits durables.

Si en 2022 nous avons commencé à changer la matrice de la société obsolète du tout-jetable, en modifiant les règles du jeu en France via la législation, il est temps d'amorcer et d'accélérer un changement systémique. 2023 sera donc l'année du passage à l'échelle, celle où notre lutte contre l'obsolescence prématurée prend encore plus d'ampleur en Europe, celle où l'on transforme le réel, concrètement dans nos vies. Dans un contexte de crise climatique et d'inflation, la mobilisation de tous les acteurs - citoyens, institutions, entreprises - est plus que jamais nécessaire et urgente. Face à l'ampleur de notre mission, nous avons désormais le plaisir de compter sur de nouveaux alliés comme la communauté des entrepreneurs sociaux Ashoka ou la coalition européenne Right to Repair. Cette année encore, fidèle à son essence, HOP incarnera cette lutte et fédérera autour d'elle tous ceux qui veulent participer à la construction d'une société du tout-durable.

Laetitia Vasseur

Co-fondatrice et Déléguée Générale de HOP



Crédits : Le monde nouveau

2022 en rétrospective



Janvier

HOP lance une campagne de sensibilisation à l'entretien, un réflexe efficace pour des objets qui durent.



Février

HOP organise le colloque "Économie circulaire et durabilité" à la Maison écocitoyenne de Bordeaux.



Mars

Après 6 mois d'enquête, HOP dévoile son rapport sur l'indice de réparabilité.



Avril

A l'occasion de l'élection présidentielle, HOP défend ses 20 propositions et analyse les engagements des candidats en lice.



Mai

Pour les élections législatives, HOP mobilise sa communauté pour obtenir des engagements des candidats.



Juin

HOP inaugure son Mois du Numérique et l'Institut de la Durabilité dispense sa première masterclass.



Juillet

La co-fondatrice de HOP, Laetitia Vasseur, publie une tribune dans Alternatives Economiques sur la durabilité des produits en Europe.



Août

HOP prépare sa rentrée (chargée) et clôt sa campagne d'adhésion spéciale été.



Septembre

HOP se mobilise pour améliorer le projet de règlement européen sur les tablettes et smartphones.



Octobre

HOP co-organise un événement sur le numérique responsable à la Cité du numérique de Bègles-Bordeaux.



Novembre

Pendant 2 jours, l'Académie du Climat de Paris accueille le Forum de la Durabilité de HOP.



Décembre

HOP porte plainte contre Apple et dévoile son nouveau média Produits Durables.

02. QUI SOMMES-NOUS ?

03. ÉDITO DE LAETITIA VASSEUR

04. 2022 EN RÉTROSPECTIVE

06. CHIFFRES CLÉS DE 2022

07. COMBATTRE L'OBSOLESCENCE ET FÉDÉRER LES CITOYENS

07 Dénoncer l'obsolescence programmée : les affaires juridiques de HOP

- 07 Une plainte contre Apple pour obsolescence programmée et entraves à la réparation
- 07 Consultation des citoyens sur les abus des fabricants d'imprimantes

08 Rencontrer et sensibiliser les citoyens grâce aux événements physiques

- 08 Le Forum de la Durabilité : 2 jours à l'Académie du Climat
- 09 Le colloque "Durabilité et Économie circulaire" à Bordeaux
- 09 L'événement "Numérique responsable" à la Cité du numérique de Bègles
- 09 Près de 40 interventions extérieures en France et en Europe

10 Produits Durables : un nouveau média pour conseiller les consommateurs

- 10 Un guide pratique pour des produits durables
- 10 Le calendrier de l'Avent pour un Noël durable

11 Étendre l'influence de HOP

- 11 HOP "Sur le front" pour des téléphones durables
- 11 Des apparitions fréquentes dans les médias
- 11 Des réseaux sociaux et une newsletter qui progressent
- 12 De nouveaux alliés sur lesquels s'appuyer

12 Élargir notre champ d'action : Zoom sur le Mois du Numérique

13. FAIRE ÉVOLUER LES POLITIQUES PUBLIQUES

13 HOP mobilisée pour les élections présidentielles

13 Des paroles aux actes : un contrôle citoyen pour la mise en œuvre de la loi AGE

- 13 La publication d'un rapport d'enquête, un an après l'entrée en vigueur de l'indice réparabilité
- 14 L'amélioration de l'indice de réparabilité
- 14 "Mais où est l'indice de réparabilité ?"
- 15 HOP prépare l'indice de durabilité
- 15 HOP obtient le fonds réparation
- 15 Obtenir des progrès au niveau européen
- 15 Participation au Sommet européen des consommateurs
- 15 Diffusion de l'indice de réparabilité hors de France
- 16 HOP contribue au nouveau cadre réglementaire européen
- 16 Intégration du comité de pilotage de la campagne européenne Right to repair

17. ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES VOLONTAIRES

17 Le Club de la Durabilité : un réseau d'entreprises volontaires en expansion

- 17 De plus en plus d'acteurs embarquent dans l'aventure de la durabilité
- 17 Des rencontres tout au long de l'année
- 18 Un rapport inédit sur la durabilité et la sobriété
- 19 Rayonner et essaimer les bonnes pratiques

19 Institut de la durabilité : des formations pour accélérer la transition

- 19 Former les acteurs de demain aux bonnes pratiques de durabilité
- 19 5 masterclass et plusieurs partenariats pour aller plus loin

21. FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE DE HOP

- 21 Une gouvernance démocratique
- 22 La création d'une SASU
- 22 Le financement de l'association

23. CONCLUSION

Chiffres clés

Rapport d'enquête sur
l'indice de réparabilité

1



20

Propositions présidentielles
pour une société durable

Nouvelle plainte
contre Apple

1



35

Entreprises volontaires
réunies au sein
du Club de la
Durabilité

Masterclass réalisées
par l'Institut de la
Durabilité

5



549

Nouveaux
adhérents

Personnes
sensibilisées lors
d'interventions
de HOP

3400



450

Visiteurs au Forum
de la Durabilité

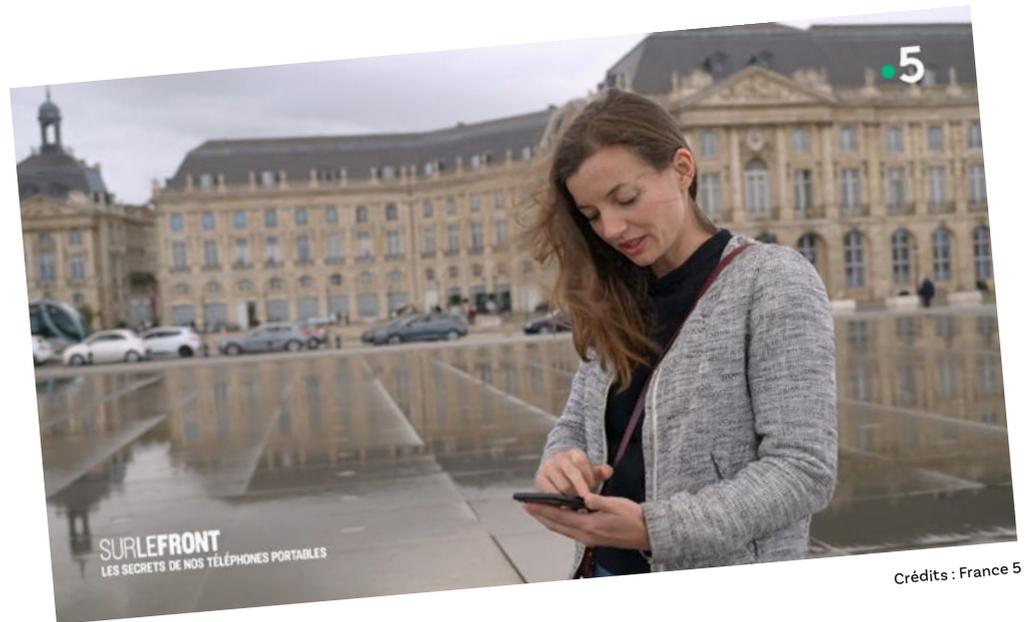
Combattre l'obsolescence et fédérer les citoyens

Dénoncer l'obsolescence programmée : les affaires juridiques de HOP

Pour protéger les consommateurs, HOP a poursuivi ses actions juridiques en 2022 pour défendre le droit de chacun à disposer de produits durables et réparables. Fin décembre, une nouvelle plainte a d'ailleurs fait grand bruit : celle déposée par HOP contre la marque à la pomme.

Une plainte contre Apple pour obsolescence programmée et entraves à la réparation

Après plusieurs mois d'enquête, HOP a déposé une nouvelle plainte contre Apple le 7 décembre 2022, cette fois-ci pour obsolescence programmée et entraves à la réparation. Rappelons qu'Apple avait été condamnée en février 2020 à une amende record de 25 millions d'euros suite à une plainte de HOP concernant le ralentissement des batteries de certains modèles d'iPhone.



Crédits : France 5

Cette nouvelle plainte vise une pratique en particulier, celle de la sérialisation (dit également « appariement ») qui consiste à associer les numéros de série des composants et périphériques d'un produit à celui de l'iPhone et qui permet au fabricant de limiter les possibilités de réparation, notamment pour les réparateurs non-agrèés.

La plainte déposée par HOP apporte une démonstration de près de soixante pages permettant de poursuivre Apple de plusieurs chefs d'inculpation : pratiques commerciales trompeuses (notamment via le défaut d'information du consommateur) et délits assimilés à de l'obsolescence programmée. C'est aussi l'occasion pour HOP de mettre à l'épreuve les nouveaux délits mis en place par la Loi AGEC, en dénonçant les entraves à la réparation et au reconditionnement hors circuits agréés et les entraves à l'accès aux pièces détachées et aux informations, y compris logicielles, permettant la réparation d'un iPhone (art. L. 441-3 et L. 441-4 du Code de la consommation).

HOP suivra évidemment les suites de cette affaire en 2023 et continuera de dénoncer les pratiques abusives de sérialisation auxquelles ont recours un certain nombre de fabricants.

Consultation des citoyens sur les abus des fabricants d'imprimantes

5 ans après sa première plainte contre un fabricant d'imprimantes (Epson), HOP a décidé d'ouvrir une consultation sur ce produit présent dans de nombreux foyers.

L'association a donc lancé au printemps un grand appel à témoignages pour dénombrer les cas suspects, que cela soient des cartouches d'encre génériques non reconnues, des incompatibilités logicielles, des modèles irréparables ou encore des scanners qui ne fonctionnent pas si l'imprimante n'a plus d'encre. L'enquête est toujours en cours début 2023.

Notons que les imprimantes représentent une part conséquente des 120 demandes d'aide et d'accompagnement juridique envoyées par des consommateurs à HOP en 2022 via sa boîte mail de contact.

Rencontrer et sensibiliser les citoyens grâce aux événements physiques

Si 2021 a été pour HOP l'année du retour aux événements physiques, 2022 s'est caractérisée par l'organisation de 3 événements par l'association dont un majeur : le Forum de la Durabilité. En parallèle, l'association a continué d'intervenir régulièrement lors de conférences, de tables-rondes et d'ateliers, en France et à l'étranger.

Le Forum de la Durabilité : 2 jours à l'Académie du Climat

Temps fort de l'économie circulaire, le Forum de la Durabilité de HOP s'est déroulé le vendredi 18 et le samedi 19 novembre 2022 à l'Académie du Climat dans le 4e arrondissement de Paris. Pendant 2 jours, se sont enchaînés 8 tables-rondes et 3 formats "Grands témoins" réunissant une quarantaine d'intervenants de haut niveau qui ont pu débattre sur des sujets allant de la mode durable aux actions juridiques, en passant par la sobriété et même l'obsolescence de la planète Terre, sans oublier les emplois de l'économie circulaire.

Pour l'ouverture du Forum, Laetitia Vasseur (co-fondatrice de HOP) a été rejointe par Florentin Letissier (Adjoint à la Mairie de Paris, en charge de l'économie sociale, solidaire et circulaire) et Bérangère Couillard (Secrétaire d'Etat, en charge de l'écologie). Dès le dé-



Crédits : HOP



Crédits : Aleix Font

but, le ton était donné puisque cette dernière a profité de son intervention pour annoncer la mise en place en 2023 d'une enquête nationale de contrôle de l'affichage et de la fiabilité de l'indice de réparabilité.

En parallèle des tables-rondes, divers ateliers ont pris possession de l'Académie du Climat pour se lancer dans l'up-cycling, réparer ses objets, se former à l'économie circulaire et rencontrer des acteurs engagés pour la durabilité.

L'engagement de tous les acteurs, provenant aussi bien du public et du privé que de la société civile, ont permis de faire de ce Forum une vraie fête de la durabilité. Pendant ces deux jours, plus de 450 personnes ont ainsi répondu à l'appel ! Si les défis de la durabilité restent nombreux à relever, le Forum a démontré que l'engagement et la dynamique pour un monde économiquement et écologiquement plus vertueux sont bien là.

Les tables-rondes ayant été enregistrées, tous les replays sont à retrouver sur la chaîne YouTube de HOP.



Crédits : HOP

Le colloque “Durabilité et Économie circulaire” à Bordeaux

Le jeudi 10 février 2022, l'économie circulaire était à l'honneur à la Maison écocitoyenne de Bordeaux lors d'un colloque organisé par HOP avec le soutien de différents acteurs locaux (Soltena, Recita, région Nouvelle-Aquitaine et ville de Bordeaux). Cet événement a permis de faire débattre des experts sur l'impact et les enjeux de l'économie circulaire en Nouvelle-Aquitaine et de mettre en avant les initiatives inspirantes du territoire pour allonger la durée de vie des objets en Nouvelle Aquitaine.

L'événement “Numérique responsable” à la Cité du numérique de Bègles

Le mardi 11 octobre 2022, HOP co-organisait un événement dédié au numérique responsable à la Cité du numérique de Bègles-Bordeaux, aux côtés de l'Institut du numérique responsable (INR) et de l'Apacom, avec le soutien de la ville de Bordeaux, la région Nouvelle-Aquitaine, la ville de Bègles et Unitec. Cette matinée-évé-

nement fut l'occasion de réunir un large public autour des défis à relever pour une transition vers un numérique plus durable. Une façon également pour HOP de remettre au centre du débat l'obsolescence logicielle, un enjeu bien trop souvent oublié lorsqu'on parle de numérique responsable.

Près de 40 interventions extérieures en France et en Europe

Cette année encore, HOP a participé à de nombreux événements, 38 pour être précis, dans toute la France - de Paris en passant par Lille, Grenoble, Strasbourg ou encore Bordeaux - mais aussi en dehors des frontières nationales puisque l'association est aussi intervenue en Belgique et en Espagne.

Ces interventions (tables-rondes, conférences, ateliers, stands, webinaires) lui ont permis de sensibiliser près de 3400 personnes à la lutte contre l'obsolescence programmée, qu'il s'agisse d'étudiants, de professionnels, de familles ou même d'élèves d'école primaire.



The Conscious Festival

Crédits : The Conscious Festival



Médiathèque Saint-Quentin

Crédits : HOP



Inauguration de la BOM

Crédits : HOP



8e Matinales sur l'Économie circulaire

Crédits : Rivington



Produits Durables : un nouveau média pour conseiller les consommateurs

Produits Durables est mort, vive Produits Durables ! Depuis 2018, le site produitsdurables.fr conseille les consommateurs. En 2022, le site a connu une transformation totale et n'a gardé que son nom et sa vision : aider concrètement les consommateurs à allonger la durée de vie de leurs produits.

Un guide pratique pour des produits durables

Ce nouveau projet est né d'un constat : les consommateurs sont bien trop souvent démunis lorsque leur appareil tombe en panne ou lorsqu'ils se retrouvent devant les rayons débordants des magasins. Comment faire le bon choix ? Comment faire appliquer la garantie quand le vendeur refuse ? Comment trouver un bon réparateur près de chez soi ? Quels critères pour un smartphone ou un lave-linge fiables ? Que faire de son matériel obsolète stocké à la maison ? C'est pour répondre à toutes ces questions, et bien d'autres, que HOP a lancé en décembre 2022 ce nouveau média, spécialisé dans la durabilité des produits.

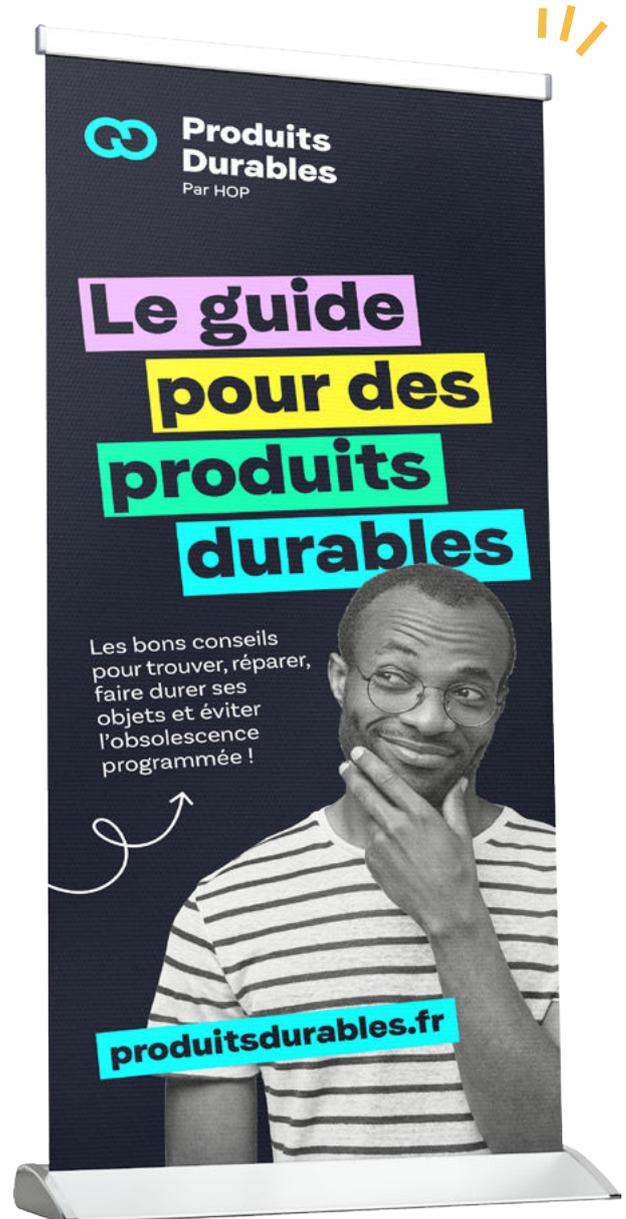
Sur Produits Durables, on trouve des articles de conseils concrets et malins pour acheter durable, faire durer, réparer et donner une seconde vie à une longue liste de produits qui va continuer de s'étoffer (smartphones, téléviseurs, ordinateurs, lave-linges, mais aussi aspirateurs, vélos ou vêtements...).

Il s'agit aussi pour HOP de redonner au consommateur le pouvoir sur ses objets. C'est pourquoi le média a choisi de mettre en lumière des personnes et des projets engagés et inspirants pour la durabilité des produits (spécialistes de l'économie circulaire, acteurs du changement, réparateurs, marques durables...) et mettra à disposition début 2023 une carte participative pour que chacun puisse recommander des lieux pour faire durer ses objets.

En 2023, de nouveaux développements sont prévus pour accompagner de manière plus personnalisée encore les consommateurs à la recherche de solutions durables.

Le calendrier de l'Avent pour un Noël durable

Dans le cadre de la campagne de lancement de Produits Durables en décembre 2022, HOP a dévoilé son calendrier de l'Avent avec 24 idées pour un Noël durable. Du 1er au 24 décembre, les internautes ont pu découvrir chaque jour sur Instagram une sélection de critères pour choisir des cadeaux qui durent dans le temps, et des pistes pour sortir des sentiers battus et éviter le stress du cadeau de dernière minute. Cette campagne a rencontré un joli succès puisque 30% des nouveaux abonnés au compte Instagram de HOP en 2022 sont arrivés à ce moment-là. Certaines publications ont également été relayées sur les autres réseaux sociaux de l'association.



Étendre l'influence de HOP

Année après année, la prise de conscience autour de l'obsolescence programmée gagne du terrain. Mais même si les enjeux sont mieux compris, la sensibilisation de nouvelles communautés est cruciale pour accélérer la transition vers une société durable. En 2023, HOP a intensifié ses actions en ce sens, aussi bien dans les médias et les canaux de communication habituels qu'en intégrant de nouveaux réseaux. Être connus et reconnus par de nouveaux réseaux renforce la légitimité et le rapport de force pour influencer les décideurs publics et privés à allonger la durée de vie des produits.

HOP "Sur le front" pour des téléphones durables

Dans le cadre de sa série documentaire "Sur le Front" diffusée sur France 5, le journaliste Hugo Clément a suivi HOP et sa déléguée générale Laetitia Vasseur pendant plusieurs semaines pour un épisode consacré aux secrets de nos smartphones.

Le reportage a permis de faire connaître à un large public l'impact souvent méconnu des téléphones sur l'environnement (extraction minière, data centers etc), les solutions possibles et, surtout, les actions menées au quotidien par l'association contre les pratiques scandaleuses du secteur. Le documentaire s'est d'ailleurs clos sur l'annonce du dépôt de la nouvelle plainte de HOP contre Apple.



Crédits : France 5

Ce reportage, diffusé le lundi 12 décembre en prime time, a réuni 960 000 téléspectateurs.

Des apparitions fréquentes dans les médias

Au cours de l'année 2022, on dénombre au moins 154 apparitions de l'association dans les médias. HOP est citée aussi bien dans la presse écrite (Le Monde, Le Fi-

garo, Le Parisien, Sud Ouest, 20 Minutes) qu'à la radio (Europe 1, France Inter, France Info, RTL) et à la télévision (France 2, France 3 national et régions, TF1, LCI, BFM TV). Bien que ces médias soient surtout français, HOP intéresse y compris en dehors de l'Hexagone avec des parutions dans des médias belges, québécois et américains.

HOP alerte régulièrement les médias et, en 2022, elle a envoyé au moins 15 communiqués de presse.



Crédits : France 2



Crédits : HOP

Des réseaux sociaux et une newsletter qui progressent

Cette année encore, HOP a investi quotidiennement les réseaux sociaux pour relayer son combat et ses actions. 1674 posts ont ainsi été publiés tous réseaux sociaux confondus (Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn). Si on observe une légère augmentation des abonnés sur Facebook (+3%) et Twitter (+4%), c'est LinkedIn qui remporte la palme avec 108% d'augmentation, suivi d'Instagram (+32%). Quant au compte LinkedIn du Club de la Durabilité, il enregistre une belle progression avec 33% d'abonnés en plus. En tout, notre communauté sur les réseaux sociaux s'élève à 35 200 abonnés.

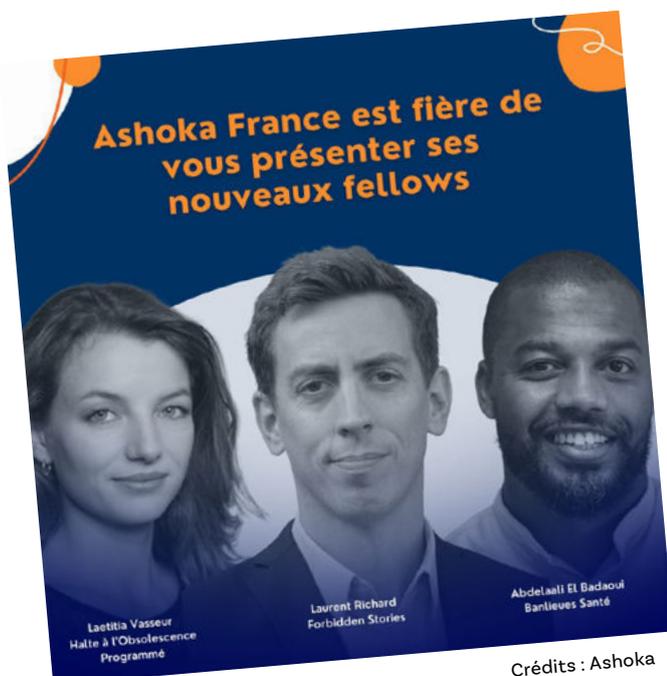
En parallèle, ce sont 800 personnes de plus qui reçoivent chaque mois les actualités de l'association via sa newsletter.

Ces chiffres reflètent la communauté croissante de l'association et l'intérêt de la société pour les sujets de la durabilité. L'animation de ces canaux de communication permet d'informer, alerter sur nos sujets mais aussi partager, comprendre, écouter, échanger, être en veille sur ce qui mobilise notre communauté.

De son côté, le site halteobsolence.org a accueilli 38 nouveaux articles en 2022 pour informer les consommateurs, les conseiller et les mobiliser autour de la durabilité des produits.

De nouveaux alliés sur lesquels s'appuyer

Pour accompagner son passage à l'échelle et démultiplier son impact, l'association a intégré de nouveaux réseaux en 2022. Ainsi, Laetitia Vasseur est lauréate 2022 de Ashoka, l'ONG qui accompagne les entrepreneurs sociaux qui changent la donne à travers plus de 85 pays dans le monde. En devenant Ashoka fellow, la co-fondatrice et déléguée générale de HOP va faire bénéficier l'association de l'expertise de ce réseau pour accélérer la lutte contre l'obsolescence programmée. En fin d'année, HOP a été lauréate de l'appel à projets "environnement" des Napoléons, un réseau de professionnels, qui s'engagent à soutenir les actions de l'association via des mises en relation et du mécénat notamment.



Quelques articles publiés sur le site halteobsolence.org en 2022

- ◆ Une relation durable avec ses objets, ça s'entretient ! (21/01)
- ◆ L'indice de réparabilité tient-il ses promesses ? (01/03)
- ◆ Elections 2022 : Manifeste pour une société sans obsolescence programmée (11/03)
- ◆ Elections 2022 : Quels sont les candidats qui s'engagent pour la durabilité des objets ? (01/04)
- ◆ La lutte contre l'obsolescence programmée dans le monde (15/04)
- ◆ La formation à la durabilité, un enjeu de l'économie circulaire (02/05)
- ◆ Les low-tech : une alternative au tout-numérique ? (22/06)
- ◆ HOP se mobilise sur le nouveau règlement européen pour allonger la durée de vie des téléphones (08/09)
- ◆ Où est l'indice de réparabilité ? HOP affiche les marques qui ne jouent pas le jeu (03/11)
- ◆ HOP se félicite de l'entrée en vigueur du fonds réparation (15/12)

Élargir notre champ d'action : Zoom sur le Mois du Numérique

Cette année, HOP a décidé d'approfondir certains des sujets sur lesquels elle travaille et notamment le numérique. A l'occasion de la Semaine européenne du numérique responsable et de la Journée mondiale de l'environnement, l'association a donc lancé son Mois du numérique pour sensibiliser aux impacts du numérique et communiquer sur les solutions.

Du 1er au 30 juin 2022, HOP a partagé de nombreuses ressources sur son site internet et ses réseaux sociaux en lien avec cette thématique. Elle a également créé un quiz spécial numérique et publié 3 nouveaux articles sur les systèmes d'exploitation libres comme Linux, les low tech et les alternatives à Google.

Pendant ces 30 jours, l'association a aussi interpellé les décideurs publics sur les solutions pour un numérique plus durable et mis en valeur les contenus d'autres acteurs qui s'engagent sur ces enjeux grâce au hashtag #numeriquedurable.

HOP mobilisée pour les élections présidentielles

Événement incontournable de la vie politique française, 2022 était l'année des élections présidentielles. HOP a procédé pour l'occasion à sa propre campagne, en quatre étapes.

- 1 L'association a d'abord publié un [Manifeste pour une société sans obsolescence programmée](#), rappelant l'importance de l'enjeu, au niveau environnemental, économique et social.
- 2 Ce manifeste s'est accompagné de la publication de 20 propositions détaillées pour allonger la durée de vie des produits.
- 3 Suite à ces publications, l'association a interpellé l'ensemble des candidats en lice et leur a transmis un questionnaire. Le but était de les questionner et de leur demander de s'engager sur des propositions concrètes.
- 4 Enfin, suite aux retours de ces questionnaires et à l'analyse de leurs programmes, HOP a publié un score des différents candidats par rapport à leurs engagements en faveur de la durabilité des produits.

TABLEAU COMPARATIF DES ENGAGEMENTS DES CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN MATIÈRE D'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

	ÉVALUATION FINALE	A RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE DE HOP		ÉVALUATION FINALE	A RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE DE HOP
JEAN-LUC MÉLENCHON	😊	✓	EMMANUEL MACRON	😐	✗
YANNICK JADOT	😊	✓	NICOLAS DUPONT-AIGNAN	😐	✗
PHILIPPE POUTOU	😊	✓	MARINE LE PEN	😐	✗
ANNE HIDALGO	😐	✓	ÉRIC ZEMMOUR	😞	✗
NATHALIE ARTHAUD	😐	✓	FABIEN ROUSSEL	😞	✗
VALÉRIE PÉCRESE	😐	✗	JEAN LASSALLE	😞	✗

Des paroles aux actes : un contrôle citoyen pour la mise en œuvre de la loi AGEC

La publication d'un rapport d'enquête, un an après l'entrée en vigueur de l'indice réparabilité

Suite aux travaux lancés au second trimestre 2021, l'association HOP a publié le 1er mars 2022 un [rapport d'enquête inédit](#) dans lequel elle tire un premier bilan de l'impact et la mise en œuvre de l'indice de réparabilité en France, et propose des pistes d'amélioration pour ce dispositif. Ainsi, un an après son entrée en vigueur, HOP souhaitait s'assurer que l'indice de réparabilité réponde bien aux attentes et constitue un outil fiable au service du consommateur.

Pendant plus de 6 mois d'enquête, HOP s'est intéressée à son déploiement et aux premiers scores affichés, a interrogé des acteurs du monde de la réparation et un panel de 1200 personnes sur leur perception de l'indice, a mené une contre-expertise des scores calculés sur 6 produits, et a procédé à une analyse approfondie de

la grille de calcul. HOP a ainsi publié la synthèse de ses travaux et une quarantaine de demandes de clarifications et de recommandations pour améliorer l'indice de réparabilité.

A noter, que le rapport a été publié en anglais dans le but d'alimenter les réflexions et les travaux en cours ou à venir, que ce soit au niveau européen ou dans d'autres pays (européens ou non) sur la mise en place d'un tel indice.



Crédits : HOP

L'amélioration de l'indice de réparabilité

Le travail de HOP sur l'indice réparabilité en 2022 ne s'est pas limité à la publication de son rapport en début d'année. En effet, l'association est pleinement impliquée dans le comité de suivi animé par le Ministère de la transition écologique et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), qui regroupe les parties prenantes qui suivent et mettent en œuvre l'indice. Ainsi, HOP a participé à 4 réunions de ce comité de suivi en 2022. Elle y a présenté les résultats de son rapport et a poussé pour que l'indice soit amélioré.

Pour commencer, HOP a alimenté les travaux de mise à jour de la notice de calcul, suite aux demandes de clarifications relevées dans son rapport. La notice d'aide au calcul est un document rédigé par les pouvoirs publics, qui vient en appui aux textes réglementaires et vise à fournir des informations et précisions complémentaires et pratiques pour le calcul de l'indice. Une nouvelle version de ce document a été publiée en juin 2022, clarifiant plusieurs points soulevés par HOP.

Mais surtout pour HOP, bien que l'indice réparabilité constitue assurément un bon outil, il convient encore de l'améliorer afin de le rendre plus transparent, discriminant et ambitieux. En effet, la grille actuelle peut s'avérer trop généreuse. De plus, des efforts addition-

nels sont nécessaires pour rendre l'indice clair et pleinement compréhensible pour le consommateur. En ce sens, et suite à la publication de son rapport, HOP a agi auprès des pouvoirs publics tout au long de l'année pour faire évoluer l'indice. Une note d'une dizaine de pages a notamment été transmise en septembre 2022, reprenant ses principales propositions d'amélioration de l'indice. HOP a été entendue, puisqu'une consultation a été initiée par les pouvoirs publics à l'automne sur des propositions d'évolution. Conformément aux demandes de HOP, à terme, le système de notation de l'indice va être réévalué (pondération, interdépendance de certains critères). Il sera également demandé aux producteurs de mieux communiquer les engagements sous-jacents à son calcul, et une base de données publiques va être mise en place pour regrouper les notes. A noter que ces évolutions devraient être actées au moment du passage de l'indice réparabilité à l'indice de durabilité.

“Mais où est l'indice de réparabilité ?”

Initialement instauré sur cinq produits pilotes, l'indice de réparabilité s'est étendu à de nouveaux produits (aspirateurs, lave-vaisselles, lave-linges à ouverture par le haut et nettoyeurs haute pression) le 4 novembre 2022. Cependant, bien que l'indice réparabilité soit déjà visible pour un grand nombre des Français, son affichage est encore loin d'être parfaitement respecté.

Pour remédier à ce constat, l'association HOP a mené une action jeudi 3 novembre, veille de l'entrée en vigueur du décret d'élargissement de l'indice, dans un hypermarché Carrefour. Des membres de l'association ont ainsi déploré l'absence d'indice de réparabilité pour de nombreux appareils, sur lesquels ils ont apposé un sticker rappelant l'obligation légale. Une lettre a ensuite été envoyée à la fédération du Commerce et de la Distribution afin qu'elle s'engage à ce que ses adhérents affichent bien l'indice sur tous les produits concernés comme l'indique la loi.



Crédits : HOP

HOP prépare l'indice de durabilité

HOP a obtenu dans la loi que l'indice de réparabilité soit remplacé en 2024 par un indice de durabilité. En plus de la réparabilité, cet indice devra prendre en compte la fiabilité et la capacité d'amélioration des produits.

Pour répondre à cet objectif, les pouvoirs publics ont lancé des groupes de travail qui ont eu lieu tout au long de 2022 pour définir la méthode de calcul qui sera appliquée à chaque produit concerné. Les groupes de travail sont constitués de parties prenantes diverses (fabricants, fédérations représentant les fabricants, représentants de réparateurs, et associations de défense des consommateurs et de l'environnement), mais dans lesquels les fabricants sont prépondérants. HOP s'attache donc à s'investir dans ces travaux, et participe aux discussions concernant les téléviseurs, les smartphones, les ordinateurs portables et les lave-linges. Ainsi, sur l'année HOP a participé à une trentaine de groupes de travail.

Durant ces groupes de travail, HOP est force de proposition pour parvenir à définir une grille de critère qui soit la plus fiable et la plus ambitieuse possible. Il s'agit d'un enjeu clé pour l'association, qui est à l'origine de la mise en place d'un tel indice dans la loi. En effet, encore plus que de savoir si un objet est réparable, un consommateur cherche à savoir si celui-ci aura plus ou moins de chance de tomber en panne.

En juin 2022, HOP a d'ailleurs lancé un sondage auprès des consommateurs pour identifier les critères pertinents pour évaluer la durabilité pour 4 produits : les lave-linges, les téléviseurs, les ordinateurs portables et les smartphones.

HOP obtient le fonds réparation

Autre sujet fort pour l'association, l'année 2022 constituait un moment important pour la mise en place du fonds réparation. Pour rappel, il s'agit d'un dispositif qui vise à proposer au consommateur une réduction de sa facture de réparation. HOP s'est investie sur le sujet afin que le fonds soit suffisamment ambitieux pour être incitatif, et soit le plus simple et le plus lisible possible pour les consommateurs comme les réparateurs.

Ainsi, tout au long de l'année l'association a cherché à nouer un dialogue avec les pouvoirs publics d'une part et les éco-organismes, en charge de la mise en place du fonds, d'autre part, dans le but de peser sur sa conception. Le fonds réparation a finalement été lancé le 15 décembre 2022 pour les équipements électriques et électroniques, annonce faite à l'occasion de l'organisation par HOP du Forum de la durabilité.



Obtenir des progrès au niveau européen

Participation au Sommet européen des consommateurs

HOP a participé au European Consumer Summit (Sommet européen des consommateurs) organisé conjointement par la Commission européenne et la Présidence française de l'Union européenne le 10 février 2022 à Strasbourg. Cet événement a réuni les représentants des autorités nationales chargées de l'application de la loi, des consommateurs, des institutions de l'Union européenne et d'autres acteurs pertinents. En particulier, HOP intervenait dans la table-ronde organisée sur le thème du droit à la réparation et l'obsolescence prématurée, afin de partager son expérience de ce qui a été fait au niveau français, et de pousser les points sur lesquels une action forte est nécessaire au niveau européen pour permettre la durabilité des produits.



Crédits : UFC-Que Choisir

Diffusion de l'indice de réparabilité hors de France

A l'origine de l'instauration de l'indice de réparabilité dans la loi française, HOP est un acteur reconnu sur le sujet, y compris hors des frontières françaises. Un an après son entrée en vigueur, et forte de la publication de son rapport, HOP s'est évertuée à présenter l'indice de réparabilité et son premier bilan à des acteurs européens. HOP a également participé à des reportages nord-américains sur le sujet, et a même échangé avec l'Institut de recherche en technologie industrielle taiwanais qui réfléchit à la mise en place d'un tel indice sur son territoire.



Crédits : Fixfest Festival
 Marcus Bergmann, co-rédacteur du rapport de HOP
 "The French repairability index" au Fixfest Festival en Belgique

HOP contribue au nouveau cadre réglementaire européen

Durant l'année 2022, la Commission européenne a publié plusieurs textes importants pour l'allongement de la durée de vie des objets. HOP a suivi avec attention l'élaboration de ces textes et a participé aux consultations publiques lancées par la Commission européenne à leur sujet. Ainsi HOP a publié des contributions avec ses remarques et des propositions alternatives sur le projet de règlement européen relatif à l'éco-conception des produits (dit ESPR), et sur le texte de l'initiative qui vise à renforcer le droit des consommateurs et leur rôle dans la transition écologique. De même, HOP s'est impliquée sur le projet de règlement qui va instaurer des exigences d'écoconception pour les téléphones portables et les tablettes, ainsi qu'un score européen de réparabilité. HOP se félicite de cette avancée au niveau communautaire, mais déplore que le critère relatif au prix des pièces détachées n'ait pas été retenu.

Intégration du comité de pilotage de la campagne européenne Right to repair

Pour finir l'année en beauté, HOP a rejoint le comité de pilotage de la campagne européenne Right to repair (campagne qui agit au niveau européen pour le droit à la réparation) au mois de décembre, après deux ans de participation au sein du réseau. Il s'agit d'un accomplissement qui vient reconnaître la pertinence de HOP à intervenir sur ces enjeux au niveau européen et permettra à l'association d'amplifier son action.



Crédits : Right To Repair

Bilan 2022 des victoires

Propositions de HOP

Mise en œuvre

Affichage de l'indice réparabilité dans tous les magasins et pour tous les produits concernés



Rendre l'indice réparabilité plus transparent :

Demander aux fabricants de fournir en accès libre la grille de calcul complète et détaillée avec les engagements sous-jacents au calcul de l'indice (notamment les périodes de disponibilité de leurs pièces et leurs conditions d'accès)



Création d'une plateforme publique regroupant l'ensemble des indices et informations liées



Revoir le système de calcul de l'indice réparabilité pour le rendre plus ambitieux :

Nouvelle pondération des critères



Utilisation d'une moyenne harmonique et non arithmétique pour contrecarrer l'effet de compensation entre critères



Interdépendances entre les critères



Documentation devant être en accès libre pour obtenir des points au critère associé



Prise en compte de la sérialisation et de la non-compatibilité associée des pièces détachées



Indice européen de réparabilité :

Mise en place d'un indice européen de réparabilité pour les smartphones et tablettes



Prise en compte du prix des pièces détachées dans les critères



Exigence réglementaires quant à la durabilité et la réparabilité des téléphones portables



Mettre en place un fonds réparation :

Ouverture du fonds au public pour les équipements électriques et électroniques en 2022



Accès des réparateurs indépendants au dispositif



Aide financière correspondant à au moins 20% des coûts de réparation estimés pour les produits concernés



✗ Non retenu

🌀 Obtenu mais à venir

→ Imparfait

✓ Mis en place

Accompagner les entreprises volontaires

Le Club de la Durabilité : un réseau d'entreprises volontaires en expansion

Pour sa cinquième année d'activité, le Club de la Durabilité a connu une belle accélération. Ce réseau d'entreprises, impulsé par HOP en 2018, a pour objectif de fédérer l'écosystème des acteurs économiques de l'allongement de la durée de vie des produits. L'ambition est de développer une forte expertise sur les enjeux de durabilité afin de renforcer les démarches menées par les entreprises membres, tout en favorisant les complémentarités entre structures. Les acteurs du Club démontrent, année après année, la viabilité et les bénéfices de modèles économiques fondés sur des produits et services durables vers lesquels il est de plus en plus urgent que l'ensemble de la société se tourne pour assurer la pérennité de nos systèmes.

De plus en plus d'acteurs embarquent dans l'aventure de la durabilité

Depuis janvier 2022, le Club a accueilli 10 nouvelles organisations, de secteurs et de tailles variés : GOUACH, Fixit Formation, Dot Drops, TeleCoop, GSM Master, OMOCOM, REV Mobilities, Emmaüs Connect, Easy Cash et Boulanger. Ces acteurs renforcent la diversité des membres du Club et enrichissent les échanges et bonnes pratiques. Au sein des 35 entreprises membres, plus de 90 collaborateurs experts et engagés au quotidien sur des sujets d'écoconception, de réparation ou de réemploi se sont investis de manière active et régulière dans les activités du Club en 2022. Ces nouveaux acteurs permettent d'affiner l'expertise du Club en abordant de nouvelles thématiques variées comme la conception des batteries (GOUACH), les assurances et services financiers annexes aux modèles circulaires (OMOCOM), la transition des acteurs de l'ESS (Emmaüs Connect), le rôle des opérateurs téléphoniques (Telecoop) ou encore les mutations des transports avec l'exemple du rétrofit (REV Mobilities). La volonté de HOP est aussi de challenger ces acteurs pour aller toujours plus loin dans la durabilité des produits.

Des rencontres tout au long de l'année

Lors des rencontres du Club, des temps importants sont consacrés au partage de bonnes pratiques afin de faciliter leur diffusion et de permettre aux entreprises d'accélérer le développement de leurs offres durables tout en optimisant leurs impacts environnementaux et sociaux.

A la suite du succès du "séminaire de terrain" en 2021, le format a été renouvelé. SOS Accessoire a accueilli le Club au sein de ses nouveaux entrepôts afin de présenter toute la logistique mise en place pour le stockage et la livraison des pièces détachées et aborder les enjeux spécifiques à ce secteur-clé tant pour la réparation que le reconditionnement. De nombreux membres ont également participé au Forum de la Durabilité en témoignant lors de tables rondes ou en organisant des ateliers de sensibilisation à la réparation.

Séminaire de terrain. Crédits : SOS Accessoire



Le Club de la Durabilité a également co-organisé le colloque “Economie circulaire et durabilité” le 10 février 2022 avec HOP, en partenariat avec SOLTENA, la Région Nouvelle-Aquitaine, RECITA et la Maison écocitoyenne de la ville de Bordeaux. Le rapport du Club de la Durabilité 2021 y a été présenté et plusieurs entreprises ont participé à des tables rondes (Murfy, Back Market, Gouach). Le résumé vidéo de l'événement est disponible sur la chaîne Youtube de HOP.



Colloque économie circulaire.
Crédits : HOP

Un rapport inédit sur la durabilité et la sobriété

Ces réunions ont abouti à la publication du rapport “Durabilité et sobriété : bonnes pratiques et nouvelles tensions” en novembre 2022, présenté lors du Forum de la Durabilité par Florent Curel, responsable du Club, et repris par plusieurs médias dédiés aux sujets environnementaux et d'économie circulaire (Les Numériques, L'Echo Circulaire, Actu-environnement, recyclage-récupération.fr).



Ce rapport illustre comment les acteurs économiques gèrent “la fin de l'abondance”, annoncée par le Président Emmanuel Macron en août 2022, et la sobriété dans leurs stratégies de transition. En effet, face à la crise sociale (liée à l'inflation), écologique et économique en France et en Europe, les entreprises doivent questionner leurs modes de production

et désormais intégrer la notion de “sobriété”. Il s'agit non seulement d'essayer les nouveaux modèles éco-

Une expertise transversale sur la durabilité

En 2022, 5 réunions ont eu lieu sur des thèmes transverses et stratégiques pour la transition des entreprises vers des modèles plus durables :



nomiques de l'écoconception, de la réparation ou du réemploi mais aussi de repérer et privilégier, au sein même de ces filières, les pratiques les plus vertueuses socialement et localement. Il s'agit aussi de penser à long terme la difficile transformation de modèles d'affaires fondés sur la vente de biens en volume vers de nouveaux leviers de création de valeur reposant sur des services durables, avec notamment les promesses de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, aujourd'hui embryonnaire.

De nombreuses bonnes pratiques et innovations d'entreprises volontaires, présentées dans le rapport, tendent à démontrer que cette transition est possible. Le rapport souligne néanmoins les nouveaux défis liés à la montée à l'échelle de l'économie circulaire, tels que l'équilibre entre secteur marchand et économie sociale et solidaire (ESS), l'accès au gisement des équipements pour le réemploi ou aux pièces détachées, ou encore l'engagement de toutes les parties prenantes, notamment au sein des entreprises ou leurs fournisseurs. Autant d'enjeux fondamentaux pour que l'économie circulaire se déploie pleinement et positivement, auxquels les acteurs du Club de la Durabilité apportent des propositions et les clefs de compréhension au fil des pages.

Rayonner et essayer les bonnes pratiques

L'ambition du Club, au-delà de développer l'expertise en interne, est d'embarquer l'ensemble des acteurs de la société - décideurs publics, autres entreprises et consommateurs - vers des modes de production et de consommation plus durables à travers différents canaux de communication.

Une newsletter professionnelle est envoyée tous les 3 mois pour partager les actualités, notamment des membres sur les sujets de durabilité. Des interviews de membres sont réalisées à l'occasion de ces newsletters et publiées sur le site (www.clubdeladurabilite.fr) pour témoigner des démarches entreprises. Le Club concentre également une communauté LinkedIn dont l'audience continue de croître (2700 abonnés soit +33% en un an), et de nombreuses synergies avec les canaux de communication de l'association HOP permettent de partager les actualités les plus importantes.

Institut de la durabilité : des formations pour accélérer la transition

Former les acteurs de demain aux bonnes pratiques de durabilité

Fin 2021, HOP avait impulsé l'Institut de la Durabilité, afin d'accompagner toute personne ou organisation intéressée par les sujets de la durabilité et de l'économie

circulaire par des programmes de formation adaptés, dans une approche systémique de recherche de solutions et de passage à l'action. A travers les formations, HOP souhaite offrir aux acteurs économiques les bons repères, les compétences et les outils pour structurer et mettre en œuvre leurs démarches de durabilité.

En 2022, HOP a pu améliorer les 9 modules thématiques, en partenariat avec l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine et les proposer sous forme de 5 Masterclass. Ce nouveau format enrichit les formations, comprenant déjà des phases théoriques et ateliers d'intelligence collective, par des témoignages d'intervenants experts et inspirants sur la thématique traitée, afin d'approfondir la vision opérationnelle des auditeurs.

5 masterclass et plusieurs partenariats pour aller plus loin

Proposées tout au long de l'année, ces masterclass ont été suivies par près de quarante personnes. Grâce à un partenariat avec Eco-system, les réparateurs professionnels éligibles au label QualiRépar lancé en 2022, ont pu suivre ces Masterclass gratuitement :

- ♦ "Tout comprendre à l'économie circulaire : vision 360" avec Erwann Fangeat, coordinateur de pôle au sein du Service Eco-conception et Recyclage à l'ADEME (13 juin 2022),
- ♦ "Concevoir un produit durable et réparable" avec Jean-Paul Ventère, expert indépendant sur la réparabilité des produits (après une carrière d'ingénieur au Ministère de l'environnement) (4 juillet 2022)
- ♦ "Réparation et durabilité des objets : nouveaux droits et obligation" avec Emile Meunier, conseiller de Paris et métropolitain en charge de l'économie sociale et solidaire dans le 18ème et avocat (droit de l'environnement et de la consommation - conseil et contentieux) (12 septembre)
- ♦ "Faire du lobbying à impact positif dans l'économie circulaire" avec Alexandre Tanay, responsable affaires publiques chez Back Market (24 octobre)
- ♦ "Vers un numérique sobre, durable et responsable" avec Pierre Paquot, cofondateur TeleCoop (12 décembre).

Deux dernières masterclass sont prévues début 2023 :
“Droits, obligations et bonnes pratiques pour développer la seconde vie des objets” le 16 janvier, et “Les modèles économiques pour allonger la durée de vie des produits” le 6 février.

Afin de renforcer la diffusion et la visibilité des offres, un partenariat stratégique a également été conclu avec l'Agence LUCIE afin de proposer dans leur catalogue deux formations d'une journée, reprenant les principaux enseignements des masterclass : “Maîtriser les enjeux de la durabilité et de la réparabilité - Droits, obligations et parties prenantes” et “Mettre en oeuvre des produits durables et réparables Outils et bonnes pratiques pour passer à l'action”. Plusieurs journées de formation seront animées en 2023.

INSTITUT DE LA DURABILITÉ

Prochaine masterclass

Vers un numérique sobre, durable et responsable

Lundi 12 décembre 14-17h en ligne

INSTITUT DE LA DURABILITÉ

Prochaine masterclass

Réparation et durabilité des objets : nouveaux droits et obligations

Lundi 12 septembre 14-17h en ligne

Fonctionnement et gouvernance de HOP

Une gouvernance démocratique

L'association HOP est une association à but non lucratif. Elle est chapeautée par un conseil d'administration (CA) qui est élu démocratiquement par l'Assemblée générale (AG) chaque année. Ce CA est composé uniquement de membres bénévoles. Son rôle est d'orienter les actions de l'association. Il peut décider du recrutement de salariés qui auront la charge de mettre en œuvre les orientations de l'association. Il prend les décisions structurantes de la vie de HOP. Le CA s'est réuni à 5 reprises en 2022 et a échangé par mail sur de nombreuses problématiques tout au long de l'année, sans compter les réunions informelles avec tous les bénévoles, qui ont lieu tous les mois.

L'AG du 1er juin 2022 a mené à un certain renouvellement du CA puisque Quentin Ghesquière et Lucie Tamet ont été élus respectivement Président et Vice-présidente de l'association, succédant ainsi à Samuel Sauvage, tandis qu'Antoine Pesesse est devenu trésorier. 2 nouveaux membres ont également rejoint le CA : Jean-Christophe Chaussat, par ailleurs Président de l'Institut du Numérique Responsable, et Eve Truilhé, enseignante chercheuse en droit au CNRS.

Depuis cette AG, le CA est donc composé de :



**Quentin
Ghesquière**

Président



Lucie Tamet

Vice-présidente



**Antoine
Pesesse**

Trésorier



**Samuel
Sauvage**



**Annie-Claude
Elkaim**



**Vincent
Aurez**



**Lydie
Tollemer**



**Jean-
Christophe
Chaussat**



Eve Truilhé

La création d'une SASU

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 28 décembre afin d'acter un processus de filialisation mis en place par le Conseil d'administration en 2022.

L'Association HOP a développé ces dernières années des activités commerciales de ventes de prestations de conseil et de formation à destination des entreprises, permettant la sensibilisation des acteurs économiques aux enjeux de la lutte contre l'obsolescence programmée des produits et services, mais aussi, consistant dans l'accompagnement de ces acteurs au changement de leur pratique.

En particulier, l'Association HOP organise et anime le Club de la durabilité, un réseau d'entreprises qui souhaitent tendre vers des modèles économiques durables. L'association a également développé l'Institut de la durabilité, une offre de formation sur la thématique de l'obsolescence programmée. Enfin, l'association organise régulièrement des événements sur le thème de l'obsolescence programmée à destination des professionnels du secteur qui peuvent intervenir et présenter leurs offres au public.

Ces activités dites commerciales ont connu un certain développement et il est apparu nécessaire de structurer différemment les activités de conseil et de formation des entreprises, en les isolant, juridiquement et économiquement, des autres activités historiques d'intérêt général de l'Association HOP.

Ainsi, afin de permettre le développement des activités dites commerciales de conseil et de formation, sans remettre en cause le régime fiscal de l'Association HOP, il a été décidé de créer la société par actions simplifiée « Durabilité programmée » par décision en date du 17 juin 2022, afin d'externaliser ces activités en son sein. Cette SASU est détenue à 100 % par l'Association HOP.

Le financement de l'association

Le modèle économique de HOP repose sur un équilibre entre subventions publiques, mécénat, dons et adhésions individuels et prestations de services (conférences, cotisations du Club...), qui est en train d'être restructuré. Ces ressources sont employées à financer essentiellement les postes des 5 salariés permanents de l'association, mais aussi à organiser et rémunérer les prestataires des événements, créer des sites internet, publier des rapports, etc.

Le compte de résultat et le bilan de l'année 2022 est étudié et voté en assemblée générale début 2023. Le Conseil d'administration s'assure d'un financement éthique de l'association tout au long de l'année. L'association, et le trésorier, sont soutenus dans la comptabilité par le prestataire Finacoop.

HOP tient tout particulièrement à adresser ses plus sincères remerciements à ses divers financeurs. Sans leur précieux soutien et leur confiance, les ambitions de l'association ne pourraient se concrétiser.

Conclusion

2022, année d'élections présidentielles et législatives, a été une année marquante pour HOP, qui lui a permis d'intensifier et de multiplier ses actions, décrochant plusieurs victoires comme le bonus réparation et le repair score européen.

Après 2 ans de pandémie, cette année a vu le retour des grands événements organisés par HOP, avec notamment le Forum de la Durabilité à l'Académie du Climat, mais aussi deux matinées consacrées respectivement à l'économie circulaire et au numérique responsable.

Cette année a aussi été marquée par le dépôt d'une nouvelle plainte pour obsolescence programmée contre Apple et par l'accélération des activités du Club et de l'Institut de la Durabilité. 2022 a été l'occasion de s'attaquer à de nouvelles problématiques comme celle du numérique.

Dans le même temps, les enjeux de durabilité et de sobriété n'ont jamais été aussi médiatisés et de plus en plus d'acteurs, aussi bien publics que privés, s'en emparent. HOP continuera à accompagner ces évolutions positives pour passer des effets d'annonce à des avancées concrètes.

Pour l'équipe de l'association HOP, cette année a été chargée, caractérisée par des changements importants, dans la gouvernance et dans la structuration de l'organisation. HOP a plus d'ambitions que de moyens, c'est parfois éprouvant, mais elle est fière de ses victoires, tout en restant consciente des défis qu'il reste à relever.

Durabilité du textile, des bâtiments, obsolescence logicielle, pratique de la sérialisation, chantiers européens, indice de durabilité et bonus réparation... Il reste encore d'importantes batailles à mener et HOP compte bien y participer pleinement pour réussir à faire bouger les lignes à grande échelle avec le soutien de ses alliés !

